



Annulation de permis & délai de 9 mois ?

Par **Charly47**, le **28/08/2009** à **19:04**

Bonjour .

J'ai perdu mon permis (B, et C) suite à un solde de point nul.
Je n'ai pas sollicité un repassage du permis dans les 9 mois qui suivent l'annulation.

Et je vois maintenant que je dois tout repasser. Si je comprends bien, je dois même repasser le B, et le C séparément.

Y a t-il aucun recours pour récupérer les deux permis en un examen ?

Y a t-il d'autres possibilités que celles qu'on me présente, à savoir, tout refaire comme la première fois ??

En vous remerciant.

Charly